

# L'État-providence, l'Union européenne et l'avenir

Erik Meijer

## Origines de l'État-providence

Les êtres humains ne sont pas égaux mais tous ont besoin qu'on leur reconnaisse une égale valeur. Et c'est justement cette égalité de valeur qui est menacée en permanence, non seulement pour des raisons traditionnelles comme les catastrophes naturelles, les guerres et l'esclavage, mais aussi à la suite d'une histoire coloniale, de différences géographiques et – dernière raison mais non la moindre – le marché libre actuel.

Dans l'histoire moderne, l'État a commencé tel que le décrit Karl Marx au 19<sup>e</sup> siècle comme « l'instrument de répression de la classe dirigeante ». Il comprenait la défense militaire, les forces de police, la perception des impôts et tout ce qui peut servir à défendre les intérêts de la minorité de privilégiés. Cet État n'avait aucune utilité pour la majorité de la population. Depuis lors, la lutte sociale de la classe ouvrière en lien avec la possibilité pour tous les adultes de participer à des élections politiques a créé un État de type différent. Même s'il restait un État bourgeois capitaliste, un de ses objectifs importants était de rendre le capitalisme plus supportable pour la majorité des électeurs.

Si l'on reconnaît que tous les individus sont d'égale valeur, l'État-providence est le moyen le plus modéré de civilisation et de solidarité. Différents types d'État-providence peuvent être mis en œuvre, créés et défendus. Je ne préciserai pas, pour commencer, l'idéologie, les instruments et les objectifs de l'État-providence, ni non plus les forces sociales qui le soutiennent. Ce n'est pas très utile pour décrire précisément quels modèles d'État-providence nous pouvons prendre en considération ou lesquels nous devons exclure. Il est plus important de décrire les résultats que nous en attendons.

Selon moi, l'État-providence est un *patchwork* universel qui peut être constitué de toutes les mesures nécessaires pour corriger le capitalisme dans l'intérêt de large couches de la population. Il résiste et impose des limites aux pratiques de la propriété capitaliste des moyens de production ainsi qu'aux mesures prises en vue d'un maximum de profits dans les entreprises privées. Il assure la continuité des emplois, des revenus, le logement, les soins et l'éducation pour tous – ce qui est particulièrement important en période de crise ou quand prévaut une tendance à des

Erik Meijer est membre du  
Parlement européen, Parti  
socialiste des Pays-Bas

différences croissantes de revenus, mais pas seulement ! C'est aussi une manière de ne pas se conformer à ce qu'a développé le plus important pays capitaliste du monde, les États-Unis d'Amérique. Là, à l'exception de la période relativement courte de « New Deal » sous le président démocrate Roosevelt dans les années 1930 et 1940, l'égalité de valeur des personnes est constamment mise à mal, de nombreux citoyens américains n'ayant pas de revenu garanti et n'ayant pas accès à un service public suffisant.

L'objectif de l'État-providence est toujours de protéger ceux qui n'ont pas le contrôle réel de la propriété économique et des profits, ceux sur qui pèse le risque de pauvreté ou qui n'ont pas les moyens de pourvoir à leurs besoins.

Il peut naître de la lutte des classes, organisée ou soutenue par les syndicats, mais il peut aussi être une réponse des gouvernements à l'agitation et aux soulèvements révolutionnaires. Il peut faire partie de la politique de réforme d'un gouvernement social-démocrate mais, dans d'autres cas, il s'agit d'une tentative d'une partie de la droite pour prévenir toute forme de lutte des classes et de changement dans les relations de propriété industrielle, comme cela s'est produit au cours de la période d'alternative communiste. Il peut même faire partie d'idéologies qui ne sont pas du tout de gauche. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, les conservateurs catholiques romains et même les fascistes ont mis en œuvre certains aspects de l'État-providence comme moyen de rendre le capitalisme plus supportable pour les grandes masses qui ne pouvaient pas y prendre part.

## Contenus

Les raisons pour lesquelles un État-providence existe peuvent varier considérablement, et leurs histoires peuvent être différentes. Ils peuvent inclure une série d'éléments différents, centrés sur le revenu, des dispositifs de services, la protection de la main-d'œuvre et d'autres types de protection ainsi que les impôts. Je vais essayer de décrire les différents éléments qui peuvent les constituer et ce qu'ils ont en commun. À cette fin, je distinguerai cinq aspects dans les États-providence :

### **1. En ce qui concerne les revenus, on trouve au moins :**

- a. Un revenu garanti aux personnes âgées qui ne peuvent pas continuer à travailler après 55, 60, 65 ou 70 ans.
- b. Un revenu garanti aux personnes qui ne peuvent pas avoir un travail rémunéré en raison du manque d'offres d'emplois.
- c. Un revenu garanti aux personnes qui sont temporairement incapables de travailler pour raison de santé.
- d. Un revenu garanti pour ceux qui ne peuvent pas travailler en raison d'un handicap.

- e. Des aides financières pour l'éducation des enfants, en particulier si les revenus des parents ne suffisent pas à donner aux enfants un bon départ.

**2. Pour les dispositifs de services mis en œuvre, on trouve au moins :**

- a. Un système éducatif qui cherche à donner à tous les enfants et aux jeunes l'accès à tous les avantages de la société.
- b. Un système de soins de santé qui offre à chacun ce qui est nécessaire pour rester en bonne santé ou se soigner : les soins d'un médecin généraliste, un hôpital ou une institution de réadaptation.
- c. Un système de logement qui offre à tous – pauvres et plus aisés, jeunes et vieux, familles nombreuses ou personnes handicapées – un logement permanent de qualité, de sorte que personne ne vit dans un taudis, *a fortiori* sans-abri.
- d. Un système combiné de logement et de soins spécialisés pour les personnes âgées qui ne peuvent pas vivre sans l'aide d'un professionnel.
- e. Des services publics de qualité, tels que de bons transports publics bon marché, incluant le transport ferroviaire urbain de longue distance et des systèmes de bus à horaires pleins dans les zones rurales moins denses.

**3. En termes de protection pour les travailleurs, on trouve au moins :**

- a. Une protection contre les licenciements sans motif valable et sans indemnité concernant la perte de revenu au cours de la période de transition vers un nouvel emploi.
- b. Une protection contre les bas salaires, les mauvaises conditions de travail, les semaines de travail excessivement longues et les travaux dangereux.
- c. La création d'emplois dans certains secteurs, notamment en appui du service public, pour la sécurité et le nettoyage des espaces publics.
- d. La création d'emplois pour les groupes ou régions défavorisés ou les régions en général, au moyen d'instruments keynésiens, ne dépendant pas de sociétés ayant des intérêts financiers mais à partir de recettes fiscales.

**4. En ce qui concerne d'autres types de protection, on peut trouver :**

- a. La protection contre la perte d'un logement en location.
- b. Une protection des consommateurs, incluant la sécurité des produits, la sécurité alimentaire et le droit de retrait de transactions utilisant des méthodes de vente déloyales.
- c. La protection de l'environnement contre la pollution ou le mauvais entretien, au lieu de n'assurer la propreté et des espaces verts que pour les riches qui sont en mesure de s'éloigner des zones à risque.

### 5. Dans le domaine des impôts, on peut trouver :

- a. Des impôts progressifs, l'inverse d'un « impôt plat » dans lequel tout le monde paie le même montant quel que soit le revenu. En cas de hauts revenus ou d'actifs importants, on ne doit pas seulement payer proportionnellement davantage, mais on est redevable en impôts d'un pourcentage beaucoup plus élevé de ses revenus que ceux qui possèdent moins de revenus et d'actifs.
- b. Le système fiscal peut même être un système de crédit d'impôt et donc être utilisé pour rembourser l'assurance santé, les dépenses liées à l'éducation des enfants et à leurs études ou les assurances pour les soins de santé.
- c. Le niveau des impôts dans son ensemble doit être suffisamment élevé pour qu'il soit possible pour les autorités ou les autres organismes qui perçoivent ces recettes de financer toutes les garanties de revenu, les dispositifs et les mesures de protection mentionnés ci-dessus.

Toutes ces mesures prises ensemble constituent la principale base de ce qu'est, depuis longtemps maintenant, la demande d' « Europe sociale » exprimée principalement par les syndicats et les sociaux-démocrates. Je montrerai ensuite pourquoi cette « Europe sociale » est en grave danger, en particulier après le sommet européen de Lisbonne en 2000. Elle est en péril en raison de l'idéologie néolibérale mais il y a résistance à tous les niveaux.

## Ébranlement de l'État-providence

D'une part, le développement de l'État-providence en Europe a été influencé par des processus généraux de la société, comme l'expansion coloniale mondiale en dehors de l'Europe, le passage d'une société agraire à une société industrielle, l'urbanisation, les crises, la pauvreté, l'évolution des économies et de la consommation intérieure vers l'exportation. D'autre part, les contre-pouvoirs – en rapport avec l'idéologie dans le mouvement ouvrier et la façon dont les syndicats se sont organisés et ont attiré un grand nombre d'adhérents – ont influé sur ces processus.

Ces facteurs sont importants à leur tour dans la lutte pour défendre et prolonger les États-providence. Pour poursuivre et améliorer l'état de bien-être, nous avons besoin d'une part, de la mobilisation d'une grande partie de la population et d'autre part, d'une situation dans laquelle les forces pour promouvoir un capitalisme pur soient relativement faibles.

Les trente dernières années n'ont pas favorisé le maintien des éléments de l'État-providence construits au cours de la période précédente. Une vaste offensive de propagande a cherché à nous convaincre que l'État-providence est un frein coûteux et archaïque à la liberté personnelle et qu'il devrait être aboli en faveur de la libéralisation et d'un marché mondial. En particulier depuis l'effondrement de l'alternative communiste radicale il y a

presque 20 ans, la droite et les propriétaires des entreprises n'ont plus à accepter l'État-providence comme un moindre mal – d'autant plus que dans le même temps il y a eu montée du néolibéralisme et du néo-conservatisme sous Thatcher et Reagan. Selon eux, on doit fortement réduire le nombre de travailleurs sociaux ou effectuant des tâches d'intérêt collectif pour compenser le manque de travailleurs dans les entreprises privées et promouvoir la croissance économique dans de nouveaux secteurs.

En effet, si l'économie est fortement touchée par la mondialisation, avec la peur de l'immigration et de l'islam ; si les prix du carburant et les réductions d'impôt l'emportent dans la politique nationale, il devient très difficile de rassembler la population dans la lutte pour le maintien des acquis positifs du passé. Cette situation peut se produire si les travailleurs sont relativement satisfaits en raison d'un niveau élevé et croissant du revenu national, si leur conscience idéologique est relativement basse, si les organisations de la classe ouvrière sont relativement faibles et si tout le monde pense à ce qui semble rentable aujourd'hui au lieu de considérer les besoins de demain. Alors la droite traditionnelle et les nouveaux populistes de droite peuvent temporairement attirer une base électorale de masse pour leurs objectifs politiques, y compris des remises en cause importantes de l'État-providence.

## Diversité au sein de l'Europe

La montée et le déclin de l'État-providence au sein de l'Europe est un processus qui présente une diversité considérable. Il a été et est le résultat de luttes et d'opportunités au niveau national, bien que l'évolution de la situation dans un pays influe de façon importante sur la situation dans les États voisins.

L'État-providence n'a jamais été créé par l'Union européenne ou par les trois Communautés européennes précédentes qui rassemblaient, à un stade plus précoce, un petit nombre d'États seulement. L'État-providence ne peut pas être amélioré ou supprimé par l'Union européenne, même si elle essaie sans cesse d'interférer sur lui.

À l'intérieur de l'Europe, les États-providence se sont développés et ont régressé de manières très diverses dans différentes régions. En général, l'État-providence est considéré comme plus ou moins une invention du « Nord » avec une influence moindre dans la partie la plus méridionale de l'Europe. En ce qui concerne l'État-providence et l'exigence d'une « Europe sociale » nous pouvons diviser le continent en cinq régions :

- I. La zone nord, fortement influencée par des gouvernements sociaux-démocrates durables et par des syndicats bien organisés mais politiquement modérés. Ils ont eu les plus grands succès dans la réforme du capitalisme. La Suède, en particulier, a été pendant des décennies la grande source d'inspiration pour d'autres parties de l'Europe, à la

fois pour la gauche modérée et la droite modérée. Mais la Norvège, avec son grand secteur économique d'État, et le Danemark, avec ses syndicats bien organisés à petite échelle, ont également joué un rôle dans ce modèle. Ces modèles ont partiellement influencé les zones II et III. Mais ils ont eu peu d'influence sur les zones IV et V.

- II. Le Centre-ouest, composé essentiellement de l'Allemagne de l'Ouest, des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg, de la Suisse et de l'Autriche, mais à certains égards aussi de l'Irlande, de la France et de l'Italie. Au-delà des sociaux-démocrates et des libéraux, une troisième force existe ici : ceux qui se disent aujourd'hui démocrates-chrétiens et qui constituent souvent la plus importante formation politique. Sa politique sociale dans les années 1940, 50 et 60 a été dominée par l'idéologie catholique, à l'origine étroitement liée à ses propres syndicats. Parfois, ils ont partagé le pouvoir gouvernemental avec les sociaux-démocrates, à d'autres moments ils étaient en lutte et en concurrence avec eux pour attirer ou maintenir la fidélité des travailleurs. Pendant des décennies, ils ont adopté la doctrine sociale catholique – essentiellement corporatiste – de réconciliation et de coopération harmonieuse entre le capital et le travail. Parfois, ces idées ont été nourries par un populisme militant de droite qui ne représentait pas le grand capital mais les petits commerçants et les agriculteurs craignant de tomber dans la condition de travailleurs dépendants. Aux Pays-Bas, notamment, ils ont créé des organes de propagande, à moitié étatisés et à moitié sous le contrôle des syndicats et des associations d'employeurs, pour contrôler l'économie et le système social. Dans l'ensemble, les sociaux-démocrates et les instances dirigeantes des syndicats ont soutenu ce type de solution.
- III. La Grande-Bretagne. La Grande-Bretagne a réagi aux lacunes du capitalisme un peu plus tard que les États-Unis qui l'ont fait dans les années 1930. Le gouvernement travailliste de la fin des années 1940 a introduit, à côté des nationalisations de l'acier et du charbon, un système de gratuité des soins de santé qui existe encore aujourd'hui mais a été systématiquement miné. Pendant très longtemps, les syndicats ont dominé le Parti travailliste et ont fortement résisté à tout ce que certains analysent comme une modernisation et de la flexibilité. Les idées de large fossé entre classes sociales et de la nécessité permanente de la lutte des classes étaient plus enracinées ici qu'elles ne l'étaient dans le Nord et le Centre-ouest, et plus proches de la situation qu'on trouve dans le sud de l'Europe. Toutefois, en Grande-Bretagne, la droite agressive a d'abord battu les travaillistes et les syndicats ; ensuite le « New Labour », sous Tony Blair, a adopté l'idéologie néolibérale. Aujourd'hui, nous appelons l'état de la situation en Grande-Bretagne le « modèle anglo-saxon », car il est étroitement lié à celui des États-Unis. Néanmoins, la base du Parti travailliste et du Congrès des syndicats

veut défendre les vestiges de l'État-providence. Et même aux États-Unis, nous voyons grandir la résistance contre les modèles sociaux et économiques de Reagan et de Bush.

IV. Le Sud, c'est-à-dire les pays riverains de la Méditerranée. Là, les syndicats ont relativement peu d'adhérents mais ils sont les plus militants et ont la conscience de classe la plus élevée d'Europe. Ils rejettent les modèles corporatifs de coopération structurelle et harmonieuse entre le capital et le travail. Toutefois, ils sont quelque peu isolés de toute influence politique, principalement parce que les partis communistes qui sont leurs alliés dans leur pays ont perdu leur base de masse traditionnelle. Les sociaux-démocrates qui ont récupéré la plupart des électeurs communistes n'ont pas la force d'organisation, la créativité et la cohérence des partis analogues dans le Nord de l'Europe. En outre, les pays du Sud ont un niveau de vie plus faible et certains d'entre eux ont souffert sous la dictature fasciste jusque dans les années 1970. En conséquence, l'État-providence, y est peu développé ou, à certains égards, existe à peine. Toutefois, en raison de la spécificité de leur histoire, l'influence de l'État sur l'économie nationale y est plus grande ; ils ont une moyenne d'âge inférieure pour le droit à la retraite et de nombreuses institutions religieuses dans le domaine des soins.

V. L'Est. Au cours de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, l'Est de l'Europe était moins développé que l'Ouest. Ses pays exportaient vers les pays riches essentiellement des produits miniers et des produits agricoles bon marché, et ils devaient importer de l'étranger des produits industriels coûteux, bien qu'il y ait eu une industrie moderne en Tchécoslovaquie et en Hongrie. C'était le meilleur moyen de rester pauvre et arriéré. En outre, de nombreux pays étaient dirigés par des dictateurs et il n'y avait pas de liberté syndicale ou de parti de gauche. Il existait une petite gauche révolutionnaire mais elle était isolée. Après 1945, et seulement sous l'influence de l'énorme victoire de l'Union soviétique dans la Seconde guerre mondiale, ils ont pu prendre le pouvoir d'État. Au cours de la période du pouvoir d'État, c'est l'idée de propriété collective des moyens de production, de limitation de la consommation privée des biens de luxe, d'industrialisation forcée et de séparation du marché mondial qui leur a permis d'introduire de nombreux aspects d'un État-providence. Le modèle économique qu'ils ont adopté le rendait abordable malgré un faible revenu national par habitant. Dans le cadre capitaliste, ils n'auraient jamais pu se le permettre. Toutefois, en dépit de leur relative autonomie vis-à-vis du marché mondial, ils sont finalement devenus de plus en plus tributaires des brevets étrangers, des prêts étrangers et du commerce international. Parallèlement à l'effondrement de leurs économies socialistes, presque tous les aspects de l'État-providence ont été supprimés. De nos jours, l'Est est le « secteur américain » de

l'Europe. Ces pays sont principalement caractérisés par le système de libre entreprise le plus incontrôlé qu'on puisse concevoir, avec un énorme manque de responsabilités collectives. La région réunit plus de pauvreté que toute autre partie de l'Europe d'aujourd'hui, mais aussi plus de richesse opulente et sans vergogne pour quelques heureux.

## L'Union européenne

L'UE joue-t-elle un rôle positif ou négatif en ce qui concerne le concept d'État-providence ? Les trois petites Communautés européennes initiales de six États membres seulement qui ont précédé l'Union européenne d'aujourd'hui ont constitué principalement les pays de la zone II ; l'expansion s'est faite ensuite dans les zones II et IV. Les deux zones aux systèmes les plus atypiques – d'une part la zone I en Suède et, d'autre part, la zone V à l'Est – n'ont rejoint l'UE que dans la période la plus récente.

Dans les années 1960, les dirigeants sociaux-démocrates et les responsables syndicaux au sein de la petite Europe ont estimé, à cette époque, que la Communauté européenne pourrait mieux défendre et renforcer le système d'État-providence que ne pourraient le faire leurs gouvernements nationaux. L'Europe unie devenait l'arme principale contre le pouvoir des sociétés multinationales, l'influence des investisseurs américains et le système économique japonais en pleine expansion et fondé sur une exploitation plus radicale de la main-d'œuvre. Ce fut l'origine d'une intense identification avec l'Union européenne, y compris l'uniformité et la centralisation au sein de l'UE. Dans les années 1960, les principaux slogans de la gauche modérée ont été « Pour une Europe sociale ! », et même « Plus d'Europe ! ».

La gauche modérée n'était pas prête à ce que l'UE aborde un nouveau stade de développement très différent et devienne un instrument de la liberté du marché et des intérêts des sociétés multinationales. Même les aspirations de l'extrême gauche n'étaient pas fondamentalement différentes de celles de la gauche modérée. La seule différence résidait dans le degré d'optimisme. Les sociaux-démocrates et dirigeants syndicaux étaient plus ou moins sûrs d'un résultat positif qui ne nécessitait pas de conflits sociaux, en raison de leur grande influence sur le gouvernement. En revanche, l'extrême gauche pensait que seule une nette victoire dans une lutte de classe internationale garantirait à terme un tel résultat. Toutefois, l'extrême gauche également croyait de plus en plus que l'adhésion à l'UE aurait une influence positive sur le résultat final.

Au cours des années 1980, et en particulier dans les années 1990, cette situation a changé radicalement. Dans certaines parties de l'Europe de l'Ouest, les idées néolibérales promues par Reagan et Thatcher ont été préconisées. Dans la partie orientale de l'Europe, le système dominé par l'Union soviétique s'est effondré. À partir de ce moment, une



alternative radicale à l'État-providence a cessé d'exister et les intérêts capitalistes n'ont plus eu besoin d'accepter l'État-providence comme le moindre mal.

Bien que les sociaux-démocrates aient continué à exercer une grande influence dans les gouvernements au cours des processus d'intégration européenne, ce sont la droite et les grandes entreprises qui ont pris le plus l'initiative. La Table ronde des industriels européens, les réunions du Bilderberg et une série de groupes de réflexion transatlantiques ont été les lieux dans lesquels la droite a mis au point les solutions de remplacement. Sa solution a été de ne pas se concentrer sur la répartition des revenus, les dispositifs collectifs et la protection sociale, mais de s'intéresser seulement à l'expansion économique forcée, et donc d'accorder plus de liberté aux entreprises multinationales, aux investisseurs étrangers et de réduire les coûts de main-d'œuvre. Cela impliquait le retrait de l'État, et en particulier le retrait de l'État dans la forme sous laquelle il a été influencé par le mouvement ouvrier du 20<sup>e</sup> siècle. Depuis les années 1990 une série de décisions de l'UE est allée dans le sens de la croissance économique par le biais d'un vaste marché libre. Le résultat est une libéralisation forcée, la suppression de la liberté de changer la société dans un sens plus socialiste.

Quatre exemples de cette tendance :

1. Le sommet de Lisbonne du printemps 2000 a été annoncé comme ayant pour but une « Europe sociale ». Ce sommet, dominé par des Premiers ministres sociaux-démocrates, a conclu que les efforts de ces dernières années pour une « Europe sociale » sont réductibles à la croissance économique et plus d'emplois. Afin d'atteindre l'économie la plus compétitive d'ici à 2010, les transports publics, l'énergie et les services postaux devront être privatisés. Ainsi, en fin de compte, leur « Europe sociale » est une copie de l'Europe néolibérale.
2. Dans le cadre de cette stratégie de Lisbonne, au cours de l'été 2000, la Commission européenne a proposé l'introduction – à l'échelle de l'Europe – d'une obligation de soumettre les services de transport public aux appels d'offres des sociétés privées. Les monopoles existants des services appartenant à l'État et aux municipalités doivent être supprimés. Un des objectifs essentiels a consisté en une vaste réduction des coûts de main-d'œuvre, puisque les salaires des chauffeurs de camions ou des conducteurs de bus travaillant pour des employeurs privés sont plus faibles. Lorsque le Parlement européen m'a désigné comme rapporteur sur cette question, j'ai pu contribuer à la mobilisation des syndicats, des unions nationales de collectivités locales, des associations de consommateurs et de protection de l'environnement ainsi que des exécutifs des grandes villes. Nous avons dû lutter pendant sept ans avant de pouvoir établir une situation dans laquelle existe une sorte de libre choix entre les appels d'offres et ce qu'on appelle production chez soi.

3. Le Parlement européen a accepté des propositions visant à réduire les pensions d'État en faveur des pensions privées et des accords individuels avec les compagnies d'assurance, en utilisant l'argument selon lequel l'argent ainsi épargné est nécessaire pour financer les entreprises privées qui prennent des risques entrepreneuriaux.
4. La Commission européenne a tenté d'introduire une directive portuaire pour supprimer la protection des travailleurs qualifiés et bien payés dans nos ports et les remplacer par des marins de l'étranger ayant des bas salaires. Mais en raison de la grande résistance des travailleurs portuaires, le Parlement européen a, étonnamment, fini par la rejeter.

Dans ce contexte, il est clair que si les syndicats continuent à utiliser le vieux slogan « plus d'Europe » à l'appui de leur demande d'« Europe sociale », ils commettent une grave erreur. L'expérience a montré que, de manière générale, nous ne pouvons pas gagner d'améliorations au niveau européen si nous ne pouvons pas les gagner au niveau national. L'Union européenne est un gouvernement éloigné avec une faible participation électorale et des possibilités encore plus faibles d'influencer le résultat final. En raison de cette échelle de dimension importante, seules les grandes sociétés internationales sont bien placées pour faire pression en faveur de leurs intérêts. Nous avons besoin d'y résister. Oui, il est vrai que parfois les luttes peuvent l'emporter, mais c'est toujours au niveau défensif et c'est toujours plus difficile que de mener la lutte chez soi.

## La directive Bolkestein

Dans l'UE, l'État-providence est l'objet d'une attaque supplémentaire par laquelle les forces dirigeantes au sein de l'UE tentent d'atteindre leur principal objectif économique : « le marché libre des biens, des capitaux, des services et des personnes ». L'attaque contre l'État-providence ou, pour le dire autrement, contre l'« Europe sociale » se poursuit sur deux fronts.

Tout d'abord, le marché libre pour les services. Jusqu'en 2006, les mesures essentielles pour élargir le marché libre ont concerné le domaine de la libéralisation des marchés des biens et des capitaux. En 2004, la Commission européenne a lancé la proposition d'un marché libre des services. Les services représentent 70 % des activités économiques de l'UE. Des secteurs publics importants tels que l'énergie, les services postaux, la télévision, les télécommunications, les transports et les chemins de fer ont été libéralisés et privatisés dans les années 1990 et, au début du 21<sup>e</sup> siècle, en 2004, la Commission européenne a proposé la directive dite Bolkestein, officiellement appelée Directive sur les services. L'idée sous-jacente allait plus loin : il s'agissait d'introduire la concurrence européenne entre les législations nationales de protection sociale, et entre les conventions collectives nationales. Nul besoin de supprimer les

bonnes lois et les bons accords : ils peuvent simplement être défaits par leur mise en concurrence avec de mauvaises lois et de mauvais accords, sur la base des règles du « pays d'origine ».

La directive sur les services a été finalement adoptée mais sous une forme plus modérée, en raison de l'opposition des partis de gauche et des syndicats, avec d'énormes manifestations à Bruxelles et ailleurs. Les services d'intérêt général – y compris les services sociaux et de santé – et les décisions concernant le droit du travail, telles que le principe du pays d'origine, en ont été exemptés. La Commission européenne a promis de faire des propositions distinctes pour ces secteurs. Mais l'objectif principal, le marché libre des services, a été atteint.

En 2007, la Commission européenne a présenté, comme elle l'avait promis, la touche finale : la libéralisation des dernières zones des services publics de protection sociale concernant la santé et des services sociaux d'intérêt général. Les nouvelles propositions couvrent des secteurs comme le logement social, l'accueil des enfants, l'aide aux personnes et aux familles. Seuls quelques secteurs sont exclus, comme la police, la magistrature et certains services sociaux (non économiques). Tous les autres services sociaux d'intérêt économique général sont en passe d'être soumis aux règles de concurrence du marché intérieur. On a déjà en partie vu aux Pays-Bas – en matière de santé, de soins et de libéralisation du logement social – ce qu'il adviendra de ces services quand ils seront subordonnés aux dynamiques de concurrence et de libre marché.

Le deuxième front est la création d'un marché du travail européen unifié, souple, libéral et dérégulé ; d'une part, par la libre circulation des personnes – elles peuvent travailler où elles le veulent – et, d'autre part, avec des entreprises qui envoient les travailleurs là où on fournit les services. Plusieurs propositions ont été faites par la Commission européenne dans le cadre de l'agenda de la stratégie de Lisbonne visant à développer l'Europe la plus compétitive du monde et la plus innovante dans le domaine de l'économie de la connaissance. Afin d'améliorer l'offre de main-d'œuvre et d'accroître la productivité, le marché du travail doit être modernisé. En 2004, la Commission a proposé le « Livre blanc » sur la modernisation des marchés du travail. Modernisation a été comprise ainsi : dans ce monde globalisé, il n'est plus possible de travailler sur la base de contrats normaux stables ; des relations de travail sur une base individuelle attaquent donc la position des syndicats, des conventions collectives et le droit de mener des actions dans l'entreprise. En raison de l'énorme opposition, essentiellement de la gauche unie GUE/NGL, les défenseurs de ce projet à l'intérieur des deux groupes parlementaires les plus importants (le PPE et le PSE) ont dû battre en retraite. Le Parlement européen a décidé en 2006 que les contrats de travail normaux à temps plein et stables doivent rester la norme.

En 2006, a été déposée la deuxième proposition pour une plus grande flexibilité du marché du travail : la flexicurité. Ses principes essentiels

sont les suivants : la protection de l'emploi et le droit de trouver un autre emploi dans le cadre d'un travail en mutation rapide, en s'appuyant sur des mesures du marché du travail comme l'apprentissage tout au long de la vie, remplacent les droits légaux de protection de l'emploi. La flexicurité a été adoptée par le Parlement européen et le Conseil et incorporée dans les lignes directrices pour l'emploi de la nouvelle stratégie de Lisbonne 2008-2010. Ces nouvelles politiques de marché du travail sont accompagnées d'autres directives comme la nouvelle directive sur le temps de travail, adoptée par le Conseil, ces dernières semaines, avec des propositions pour une vie au travail plus flexible et plus longue (jusqu'à l'âge de 67 ans). Toutes ces propositions sont à la base des programmes de réforme du marché du travail pour les États membres.

Les conséquences des règles du marché intérieur sur la législation du travail prévues dans le traité constitutionnel européen se traduisent dans les arrêts Laval, Viking et Rüffert de la Cour européenne de justice. Ces jugements remettent en cause le droit de mener des actions contre le *dumping* salarial, contre les pavillons de complaisance et contre le droit de l'État fédéral allemand de Basse-Saxe de fixer des règles pour les sous-traitants dans les contrats de construction publique. Les droits syndicaux fondamentaux – tels que le droit de conclure des conventions collectives, le droit à l'action ou le droit de grève et, plus généralement, de décider de son propre système national de relations de travail et de modèle social – sont actuellement attaqués par les règles du marché concurrentiel intérieur.

Comme on pouvait s'y attendre, le débat sur le modèle social grandit. C'est pourquoi le Conseil européen a proposé d'ajouter une clause sociale spécifique dans le traité modificatif et c'est aussi la raison pour laquelle les sociaux-démocrates européens, qui défendent toujours « l'Europe sociale », ont décidé, en avril, de proposer une clause sociale. Le problème est toutefois que ces clauses sociales ne servent pas de véritable protection contre les règles du marché intérieur, dans la mesure où les clauses se réfèrent à la Charte des droits fondamentaux incluses dans le traité modificatif. Les arrêts de la Cour européenne de justice ont montré qu'il s'agit seulement d'une nouvelle clause horizontale de progrès social inscrite dans le traité modificatif qui reconnaît que le droit des États membres de décider de leur modèle social y compris des droits fondamentaux comme le droit de prévoir des normes plus élevées en matière de politiques sociales, de relations du travail et de services publics. C'est une partie du traité modificatif en vigueur portant sur les règles du marché intérieur et cela constitue une réelle protection.